

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

### **SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 2018**

Session régulière du conseil, sous la présidence de madame Sylvie Lapointe, mairesse, tenue le 10 septembre 2018 à 19h30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Madame Louise Gosselin, conseillère du district 1  
Monsieur Mario Gendron, conseiller du district 2  
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3  
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4  
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5  
Monsieur Michel Mercier, conseiller du district 6

Sont également présents, monsieur Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier et monsieur René Roy, technicien à la direction et au greffe.

\*\*\*\*\*

- A) Présences et ouverture de la séance du 10 septembre 2018 par madame Sylvie Lapointe, mairesse.**
- B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 10 septembre 2018.**
- C) Adoption du procès-verbal du 6 août 2018.**
- D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail le 4 septembre 2018.**
- E) Période de questions.**
- F) Correspondance.**
- G) Autres sujets - Activités de proximité.**
  - 1) Chemins d'hiver 2018-2019, achat de sel à déglçage, adjudication d'un contrat.
  - 2) Mazout léger, saison 2018-2019, adjudication d'un contrat.
  - 3) Monsieur Jean Faucher, 4335 route 251, demande d'autorisation à la CPTAQ, acquisition d'une partie de terrain.
  - 4) Madame Chantal Beaudoin, 166 chemin Brochu, demande d'autorisation à la CPTAQ, gîte touristique.
  - 5) Hydro Météo, paiement de factures.
  - 6) Adoption d'un projet de règlement numéro 248-2018 décrétant des travaux de prolongement du réseau d'aqueduc, d'égout et de rues, Boisé de Cookshire, phase III et phase IV, et autorisant un emprunt de 1 010 000 \$ et affectant la somme de 200 000 \$ des soldes disponibles des règlements 147-2010 et 163-2012 en vue de financer une dépense totale de 1 210 000 \$.
  - 7) Réfection des services municipaux, rues Sawyer, Bibeau et de la Meunerie, décompte progressif n° 1.

- 8) Développement Le Boisé de Cookshire, prolongement des services municipaux, adjudication d'un contrat.
- 9) Financement temporaire, règlement 248-2018 décrétant des travaux de prolongement du réseau d'aqueduc, d'égout et de rues, Boisé de Cookshire, phase III et phase IV, et autorisant un emprunt de 1 010 000 \$ et affectant la somme de 200 000 \$ des soldes disponibles des règlements 147-2010 et 163-2012 en vue de financer une dépense totale de 1 210 000 \$.
- 10) Développement Le Boisé de Cookshire, phase III et phase IV, entente relative à des travaux municipaux, autorisation de signature.
- 11) Développement Le Boisé de Cookshire, achat d'un terrain pour un bassin de rétention.
- 12) Monsieur Germain Côté, Ferme Fernand Côté et fils, location de parcelles, autorisation de signature.
- 13) Centre des Femmes du Haut-Saint-François, La Passerelle, demande à la Commission municipale du Québec pour une exemption de taxes.
- 14) Club d'autoneige Cookshire inc., appui pour une demande d'aide financière pour l'achat d'une nouvelle surfaceuse.
- 15) Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, demande pour déplacer le passage piétonnier de la rue Craig Nord.
- 16) Jeux d'eau à Sawyerville, adjudication d'un contrat.
- 17) Nouvelle salle communautaire de Johnville, désignation des représentants de la municipalité au sein du comité ad hoc formé dans le cadre de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et de sites gouvernementaux et publics.
- 18) Rue Planche, nouvelle signalisation.
- 19) Enrobé bitumineux 2018, adjudication d'un contrat.
- 20) Monsieur Michel Roy, 270, rue Craig Sud, dérogation mineure 2018-05-03-D.
- 21) Monsieur Michel Breault, 5910, chemin Kendall, dérogation mineure 2018-05-04-D.
- 22) La Grande traversée, aide financière.
- 23) Développement Le Boisé de Cookshire, phase III et phase IV, remboursement des frais selon l'entente.
- 24) Symposium sur la gestion de l'eau, participation.
- 25) Entreprises forestières M. Veilleux inc, demande d'autorisation à la CPTAQ, préservation de deux camps de chasse.
- 26) MRC du Haut-Saint-François, déclaration de compétence, matières résiduelles.
- 27) Activité, « À bord du Train Startup » le 12 septembre 2018.

**H) Autres sujets - Activités d'agglomération.**

**I) Propositions des membres du conseil.**

**J) Avis de motion.**

- 1) Règlement décrétant des travaux de prolongement du réseau d'aqueduc, d'égout et de rues, Boisé de Cookshire, phase III et phase IV, et autorisant un emprunt de 1 010 000 \$ et affectant la somme de 200 000 \$ des soldes disponibles des règlements 147-2010 et 163-2012 en vue de financer une dépense totale de 1 210 000 \$.

**K) Étude et adoption de règlements.**

**L) Comptes du mois.**

**M) Varia.**

- 1) Location du 190, chemin Gendron, autorisation de signature.
- 2) Tourisme Cantons-de-l'Est, cotisation octobre 2018 à septembre 2019.

**N) Période de questions.**

**O) Ajournement ou clôture de la séance.**

\*\*\*\*\*

**A) Présences et ouverture de la séance du 10 septembre 2018 par madame Sylvie Lapointe, mairesse.**

**B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 10 septembre 2018.**

Résolution 2018-09-6586

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 10 septembre 2018 tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**C) Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 6 août 2018.**

Résolution 2018-09-6587

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 6 août 2018 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail le 4 septembre 2018.**

Résolution 2018-09-6588

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu que le procès-verbal de la réunion de travail du 4 septembre 2018 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **E) Période de questions.**

- 1) Monsieur Serge Létourneau s'adresse au conseil suite à une réclamation qu'il a adressée à la municipalité pour le manque à gagner d'une animatrice de camp de jour lors de la grève des employés municipaux. Durant la grève, l'animatrice a reçu 80 % de son salaire du syndicat. Il réclame le 20 % manquant à la municipalité. Le directeur général lui répond que la municipalité ne peut pas donner suite à sa demande parce que ça voudrait dire que tous les employés en grève qui sont dans la même situation que l'animatrice du camp de jour devraient être remboursés. Il ajoute que la municipalité a tenté de faire reconnaître les camps de jour comme un service essentiel, mais que le ministère du Travail a refusé. Tous les élus s'expriment sur le sujet et déplorent les inconvénients encourus, mais ils sont unanimes à dire que la municipalité ne peut pas donner suite à sa demande.
- 2) Madame Cécile Roy, représentante de la FADOQ de Cookshire dépose une lettre dans laquelle les membres du club demandent un local pour tenir leur rencontre. La mairesse accuse réception de la demande. Le service des loisirs évaluera les différentes options.
- 3) Une citoyenne demeurant dans le secteur des travaux sur les rues Sawyer, Bibeau et de la Meunerie s'informe sur le fonctionnement des collectes des bacs roulants. La mairesse lui explique que l'entrepreneur doit les transporter à un endroit où le camion peut les ramasser de façon sécuritaire.
- 4) Madame Manon-Élisabeth Carrier, présidente de Loisirs Cookshire, invite les élus à une activité de financement le 6 octobre prochain. L'invitation est remise à chacun des membres du conseil.

### **F) Correspondance.**

Résolution 2018-09-6589

#### Fédéral

1. Marie-Claude Bibeau, députée de Compton-Stanstead – Rappel, défi de nettoyage communautaire.

#### Provincial

2. Gouvernement du Québec - Document d'information sur la Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs (PL-122). / Plan gouvernemental de contribution à l'occupation et à la vitalité des territoires 2018-2020.
3. Le Secrétariat à la condition féminine - Lancement de l'appel de projets en matière d'égalité entre les femmes et les hommes 2018-2019. / Lancement du nouveau Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023.
4. Le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire - Information concernant la prolongation du projet pilote relatif aux aides à la mobilité motorisées (AMM), visant les triporteurs, quadriporteurs, et fauteuils roulants motorisés.

5. MDDELCC – Communiqué : « Québec injecte 15 M \$ pour aider les détaillants à moderniser leurs équipements ». – Programme Environnement-Plage.
6. RACJ – Demande de permis d'alcool, changement du lieu d'exploitation.
7. Élections Québec – Dispositions de la Loi électorale concernant l'usage des locaux municipaux.

#### Municipal

8. MMQ – Publication du Guide des meilleures pratiques en gestion des risques.
9. Municipalité de Potton – Festival annuel L'Esprit de Potton.
10. Société nationale de l'Estrie – Célébrons ensemble le 70<sup>e</sup> anniversaire du drapeau du Québec.
11. Chemin de fer Centre du Main et du Québec (CFCMQ) – Application d'herbicide pour l'entretien annuel des emprises ferroviaires.

#### Scolaire

Aucune.

#### Associations

12. Projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (Projet PRÉE) - Campagne de sensibilisation *Les études, la priorité!*
13. ACEF Estrie - Appel pour participer à un réseau de vigilance concernant la vente itinérante (vente par sollicitation téléphonique ou à domicile).
14. Jeux du Québec Estrie – Remerciements pour le soutien de la municipalité.
15. Association pulmonaire du Québec – Campagne provinciale d'arrachage de l'herbe à poux.
16. Centre d'archives Mgr-Antoine-Racine – Campagne de financement 2018.
17. Pôle d'entrepreneuriat collectif de l'Estrie et la CDEC de Sherbrooke - Lancement régional du projet *L'économie sociale, j'achète!* qui aura lieu le 27 septembre, de 15 h à 17 h, au Centre de foires de Sherbrooke.
18. Énergie Jeunesse HSF – Rencontre La consommation de drogues et d'alcool : légalisation du cannabis, Jeudi 18 octobre 2018 de 8 h 30 à 12 h Lieu : Centre communautaire d'Ascot Corner, salle Aurélien-Rivard.
19. Fondation des amis de l'école Saint-Camille – Remerciements pour notre participation Défi-Fondation 2018.
20. Conseil Sport Loisir de l'Estrie – Information concernant le Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air (PSSPA).

#### Offres de service

21. Centre de formation professionnelle des patriotes - Offre de service en gestion stratégique.

22. Komutel – Notification massive pour les municipalités.

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu que la correspondance soit versée aux archives municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**G) Autres sujets - Activités de proximité.**

1) Chemins d'hiver 2018-2019, achat de sel à déglçage, adjudication d'un contrat.

Résolution 2018-09-6590

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'achat d'environ 400 tonnes métriques de sel à déglçage, les soumissionnaires suivants ont déposé une offre :

	Sel à déglçage <u>livré</u> / tm (avant tx)	Sel à déglçage <u>non livré</u> / tm (avant tx)
Sel Frigon	120,00 \$	100,00 \$
Compass Minerals Canada	124,52 \$	100,00 \$
Sel Cargill	122,61 \$	90,39 \$
Sel Warwick	95,00 \$	95,00 \$

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu d'adjuger le contrat de fourniture et de transport de sel à déglçage pour un montant de 95,00 \$ (avant taxes) la tonne métrique à Sel Warwick, conformément à sa soumission ouverte le 10 septembre 2018 et aux documents d'appel d'offres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) Mazout léger, saison 2018-2019, adjudication d'un contrat.

Résolution 2018-09-6591

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'achat d'environ 45 000 litres de mazout léger, les soumissionnaires suivants ont déposé une offre :

	Transport / litre
Pétroles Sherbrooke inc.	0,000 \$
Themoshell (Filgo)	- 0,004 \$
Pierre Chouinard et fils	- 0,001 \$

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'adjuger le contrat d'approvisionnement en mazout léger, saison 2018-2019, à Themoshell (Filgo), avec un crédit de - 0,004 \$ pour le transport, conformément à sa soumission ouverte le 10 septembre 2018 et aux documents d'appel d'offres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Monsieur Jean Faucher, 4335 route 251, demande d'autorisation à la CPTAQ, acquisition d'une partie de terrain.

Résolution 2018-09-6592

CONSIDÉRANT que monsieur Jean Faucher, 4335 route 251, s'adresse à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour faire l'acquisition du lot 2 132 177 du cadastre du Québec d'une superficie 5,75 ha appartenant à Ferme Desprès et fils;

CONSIDÉRANT que la demande est conforme à la réglementation d'urbanisme applicable;

CONSIDÉRANT que la demande ne vise pas l'ajout d'une résidence;

CONSIDÉRANT que l'autorisation ne modifierait pas les caractéristiques du milieu;

CONSIDÉRANT que les conséquences d'une autorisation sur les activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités agricoles ainsi que sur les possibilités d'utilisation agricole des lots avoisinants sont nulles;

CONSIDÉRANT que l'autorisation ne viendrait pas altérer l'homogénéité de l'exploitation agricole;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas atteinte à l'intégrité de la zone agricole;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu que le conseil municipal accepte d'appuyer la demande présentée par monsieur Jean Faucher afin d'obtenir de la CPTAQ une autorisation pour faire l'acquisition du lot 2 132 177 du cadastre du Québec d'une superficie 5,75 ha.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Madame Chantal Beaudoin, 166 chemin Brochu, demande d'autorisation à la CPTAQ, gîte touristique.

Résolution 2018-09-6593

CONSIDÉRANT que madame Chantal Beaudoin, 166 chemin Brochu, s'adresse à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour ouvrir un gîte touristique;

CONSIDÉRANT que la propriété visée par la demande est située en zone agricole;

CONSIDÉRANT que les activités de gîte touristique sont conformes aux dispositions des articles 4.1.14 et 11.4 du règlement de zonage 371-2000;

CONSIDÉRANT que les lots visés par la demande sont en majorité utilisés à des fins agricoles et que l'utilisation partielle de la résidence actuelle comme un gîte touristique, ne porterait pas de limitations au potentiel agricole de la propriété et des lots voisins;

CONSIDÉRANT que les activités de gîte sont effectuées dans la résidence, que ces activités n'impliquent pas d'agrandissement ou de nouvelle construction sur la propriété et qu'elles n'auront pas d'impact sur le développement des activités agricoles existantes sur les lots;

CONSIDÉRANT que les activités agricoles des lots avoisinants ne seront pas contraintes par cette utilisation;

CONSIDÉRANT que les activités n'auront pas d'effets limitants quant à

l'expansion des activités agricoles avoisinantes;

CONSIDÉRANT que la demande n'aura pas d'impacts environnementaux sur les établissements de productions animales avoisinantes;

CONSIDÉRANT que la demande n'aura pas d'impacts sur la préservation pour l'agriculture des ressources d'eau et de sol sur le territoire de la municipalité locale et dans la région;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu que le conseil municipal accepte d'appuyer la demande de madame Chantal Beaudoin présentée à la CPTAQ pour permettre une utilisation autre qu'agricole, pour un gîte touristique.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Hydro Météo, paiement de factures.

Résolution 2018-09-6594

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu :

D'autoriser le paiement de 16 229,25 \$ (incluant les taxes) pour la facture de Hydro Météo concernant l'installation d'une station télémétrique et caméra pour la surveillance de la rivière Eaton;

D'autoriser le paiement de 879,93 \$ (incluant les taxes) pour la facture de CJS Électrique concernant l'installation d'une station télémétrique et caméra pour la surveillance de la rivière Eaton.

La municipalité réclamera ses frais au ministère de la Sécurité publique selon l'entente intervenue entre les parties.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6) Adoption d'un projet de règlement décrétant des travaux de prolongement du réseau d'aqueduc, d'égout et de rues, Boisé de Cookshire, phase III et phase IV, et autorisant un emprunt de 1 010 000 \$ et affectant la somme de 200 000 \$ des soldes disponibles des règlements 147-2010 et 163-2012 en vue de financer une dépense totale de 1 210 000 \$.

Résolution 2018-09-6595

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'adopter le projet de règlement numéro 248-2018 décrétant des travaux de prolongement du réseau d'aqueduc, d'égout et de rues, Boisé de Cookshire, phase III et phase IV, et autorisant un emprunt de 1 010 000 \$ et affectant la somme de 200 000 \$ des soldes disponibles des règlements 147-2010 et 163-2012 en vue de financer une dépense totale de 1 210 000 \$.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7) Réfection des services municipaux, rues Sawyer, Bibeau et de la Meunerie, décompte progressif n° 1.

Résolution 2018-09-6596



Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu d'autoriser le paiement d'un montant de 458 437,64 \$ (incluant les taxes) à Grondin Excavation inc., concernant la réfection des services municipaux sur les rues Sawyer, Bibeau et de la Meunerie, selon le décompte progressif no 1 préparé par monsieur Pierre Grondin, ingénieur, en date du 31 août 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8) Développement Le Boisé de Cookshire, phase III et phase IV, prolongement des services municipaux, adjudication d'un contrat.

Résolution 2018-09-6597

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour le prolongement des services municipaux, développement Le Boisé de Cookshire, phase III et phase IV, les soumissionnaires suivants ont déposé une offre :

	(Prix incluant les taxes)
Construction Groupe Prévost	1 033 103,26 \$
Eurovia Québec Construction inc.	1 272 591,76 \$
Germain Lapalme et fils	1 263 881,83 \$
Grondin Excavation inc.	1 059 196,43 \$
Lafontaine & fils inc.	1 273 327,09 \$
Sintra inc., région Estrie	1 068 117,55 \$
T.G.C. inc.	1 074 771,07 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Pierre Grondin, ingénieur, Services Exp;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu :

QUE le contrat pour le prolongement des services municipaux, développement Le Boisé de Cookshire, phase III et phase IV, au montant de 1 033 103,26 \$ (incluant les taxes) soit adjudgé à Construction Groupe Prévost, conformément à leur soumission ouverte le 30 août 2018 et aux documents d'appel d'offres;

QUE l'adjudication de ce contrat est conditionnelle à l'approbation du règlement d'emprunt 248-2018 par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 9) Financement temporaire, règlement 248-2018 décrétant des travaux de prolongement du réseau d'aqueduc, d'égout et de rues, Boisé de Cookshire, phase III et phase IV, et autorisant un emprunt de 1 010 000 \$ et affectant la somme de 200 000 \$ des soldes disponibles des règlements 147-2010 et 163-2012 en vue de financer une dépense totale de 1 210 000 \$.

Résolution 2018-09-6598

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu d'autoriser la direction à procéder à un emprunt temporaire, dans le cadre du règlement 248-2018 décrétant des travaux de prolongement du réseau d'aqueduc, d'égout et de rues, Boisé de Cookshire, phase III et phase IV, et autorisant un emprunt de 1 010 000 \$ et affectant la somme de 200 000 \$ des soldes disponibles des règlements 147-2010 et 163-2012 en vue de financer une dépense totale de 1 210 000 \$, selon les

dispositions prévues à l'article 567 de la *Loi sur les cités et villes*.

La mairesse et le directeur général sont autorisés à signer tout document relatif à cet emprunt.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 10) Développement Le Boisé de Cookshire, phase III et phase IV, entente relative à des travaux municipaux, autorisation de signature.

Résolution 2018-09-6599

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Louise Gosselin, il est résolu d'autoriser la mairesse ou le maire suppléant et le directeur général / secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la municipalité, l'entente relative à des travaux municipaux avec Le Boisé de Cookshire inc.

Ce protocole d'entente est annexé à la présente résolution et en fait partie intégrante.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 11) Développement Le Boisé de Cookshire, phase III et phase IV, achat d'un terrain pour un bassin de rétention.

Résolution 2018-09-6600

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu de procéder à l'achat du terrain no 27, lot 4 489 085, développement Le Boisé de Cookshire, phase III et phase IV, pour la somme de 1 \$, devant servir à l'aménagement d'un bassin de rétention exigé par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

La mairesse et le directeur général / secrétaire-trésorier sont autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité, tout document relatif à cet achat.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 12) Monsieur Germain Côté, Ferme Fernand Côté et fils, location de parcelles, autorisation de signature.

Résolution 2018-09-6601

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le directeur général / secrétaire-trésorier à signer le bail pour la location d'une parcelle de terrain avec la Ferme Fernand Côté et fils.

Ce bail est annexé à la présente résolution et en fait partie intégrante.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 13) Centre des Femmes du Haut-Saint-François, La Passerelle, demande à la Commission municipale du Québec pour une exemption de taxes.

Résolution 2018-09-6602

CONSIDÉRANT que l'organisme « Centre des Femmes du Haut-Saint-François, La Passerelle » soumettra à la Commission municipale du Québec

une demande de reconnaissance pour fins d'exemption de taxes pour l'immeuble situé au 275, rue Principale Est à Cookshire;

CONSIDÉRANT qu'avant d'accorder une reconnaissance, la Commission municipale du Québec consulte la municipalité locale sur le territoire de laquelle est situé l'immeuble visé par la demande;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton déclare n'avoir aucune objection à la demande d'exemption de taxes déposée à la Commission municipale du Québec par l'organisme « Centre des femmes du Haut-Saint-François, La Passerelle » dans la mesure où la *Loi sur la fiscalité municipale* le permet.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 14) Club d'autoneige Cookshire inc., appui pour une demande d'aide financière pour l'achat d'une nouvelle surfaceuse.

Résolution 2018-09-6603

CONSIDÉRANT que le Club d'autoneige Cookshire inc. est présentement en démarche auprès de DEC du bureau de Sherbrooke pour une demande d'aide financière pour faire l'achat d'une nouvelle surfaceuse devant servir à l'entretien de ses 130 km et plus de sentiers de motoneige dans les MRC du Haut-Saint-François et de Coaticook;

CONSIDÉRANT que les activités du Club d'autoneige Cookshire inc. sont incluses dans le réseau québécois de la pratique de la motoneige à l'instar des 14 autres clubs des Cantons-de-l'Est constituant un produit d'appel touristique hivernal reconnu par Tourisme Cantons-de-l'Est;

CONSIDÉRANT les retombées économiques générées par les activités du Club d'autoneige Cookshire inc. sur le territoire de la Ville de Cookshire-Eaton;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu que le conseil municipal de la Ville de Cookshire-Eaton appui la demande d'aide financière du Club d'autoneige Cookshire inc. pour faire l'acquisition d'une nouvelle surfaceuse devant servir à l'entretien des sentiers.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 15) Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, demande pour déplacer le passage piétonnier de la rue Craig Nord.

Résolution 2018-09-6604

CONSIDÉRANT le passage piétonnier de la rue Craig Nord près de la rue Planche aménagé par le MTQ à la demande de la municipalité;

CONSIDÉRANT qu'un brigadier à cet endroit s'occupe de faire traverser les élèves qui fréquentent l'école primaire sur la rue Bibeau;

CONSIDÉRANT l'aménagement sur la rue Sawyer d'un corridor scolaire pour les écoliers qui fréquentent l'école primaire sur la rue Bibeau;

CONSIDÉRANT que suite à l'aménagement de ce corridor scolaire le passage piétonnier de la rue Craig Nord devrait être déplacé au niveau de la

rue St-Laurent;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par la conseillère Louise Gosselin et résolu de demander au MTQ d'évaluer la possibilité de déplacer le passage piétonnier de la rue Craig Nord au niveau de la rue St-Laurent.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16) Jeux d'eau à Sawyerville, adjudication d'un contrat.

Résolution 2018-09-6605

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'installation de jeux d'eau à Sawyerville les soumissionnaires suivants ont déposé une offre :

	(Prix incluant les taxes)
Vortex	85 000,00 \$
Simexco	79 160,29 \$
Mecanarc	80 218,06 \$
Tessier Récréo-Parc	84 766,47 \$

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu que le contrat pour l'aménagement de jeux d'eau, au montant de 79 160,29 \$ (incluant les taxes) soit adjugé à Simexco, conformément à leur soumission ouverte le 12 juillet 2018 et aux documents d'appel d'offres.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17) Nouvelle salle communautaire de Johnville, désignation des représentants de la municipalité au sein du comité ad hoc formé dans le cadre de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et de sites gouvernementaux et publics.

Résolution 2018-09-6606

CONSIDÉRANT le protocole d'entente conclue entre la Municipalité et le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire relativement à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités pour la construction d'un nouveau centre communautaire à Johnville prévoit, à son annexe A, dans les obligations du bénéficiaire, l'engagement de la Municipalité à respecter la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et de sites gouvernementaux et publics ;

CONSIDÉRANT que cette politique mentionne, sommairement, que le bénéficiaire d'une subvention gouvernementale pour réaliser un projet de construction ou d'agrandissement d'un bâtiment ou d'un site ouvert au public, en tout ou en partie, doit prévoir la nature et l'emplacement d'une œuvre d'art devant être incorporée au bâtiment ou au site en vertu du calcul des sommes assujetties selon le décret 955-66 tel que stipulé à l'annexe 1 et des frais administratifs applicables selon le décret 315-2000.

CONSIDÉRANT que la Municipalité est dans l'obligation de désigner des représentants à siéger au sein du comité ad hoc mis sur pied pour l'application de la Politique.

- Il est résolu de désigner madame Sylvie Lapointe, mairesse, à titre de représentant du propriétaire, soit la Municipalité.

- Il est résolu de désigner monsieur Jean Mailhot, l'architecte du projet.
- Il est résolu de désigner le conseiller Mario Gendron à titre d'observateur.
- Il est résolu de désigner, madame Mélanie St-Pierre, directrice du développement communautaire, des communications et des loisirs, à titre de signataire de l'entente de frais de service entre le ministère de la Culture et des Communications (MCC) et la Municipalité, du contrat maquette entre la Municipalité et le ou les artistes en concours, du contrat de réalisation de l'œuvre d'art entre l'artiste retenu et la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18) Rue Planche, nouvelle signalisation.

Résolution 2018-09-6607

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu de permettre le stationnement des deux côtés de la rue Planche et d'autoriser le service des travaux publics à enlever l'ancienne signalisation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19) Enrobé bitumineux 2018, adjudication d'un contrat.

Résolution 2018-09-6608

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'achat d'enrobé bitumineux 2018, le soumissionnaire suivant a déposé une offre :

Sintra inc.	257 125 \$
-------------	------------

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu d'adjuger le contrat d'achat d'enrobé bitumineux à Sintra inc. pour un montant de 257 125 \$ (avant taxes), conformément à sa soumission ouverte le 16 juillet 2018 et aux documents d'appel d'offres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20) Monsieur Michel Roy, 270, rue Craig Sud, dérogation mineure 2018-05-03-D.

Résolution 2018-09-6609

CONSIDÉRANT que monsieur Michel Roy, 270 rue Craig Sud, Cookshire, dont la propriété est située dans la zone résidentielle RE-18 (lot 4 487 227), demande que la municipalité accepte un garage d'une superficie de 111,5 mètres carrés, la grandeur maximale au règlement de zonage étant de 85 mètres carrés;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme a donné un avis positif à la dérogation 2018-05-03-D de monsieur Michel Roy à une séance tenue le 17 juillet 2018;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure 2018-05-03-D de monsieur Michel Roy.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 21) Monsieur Michel Brault, 5910, chemin Kendall, dérogation mineure 2018-05-04-D.

Résolution 2018-09-6610

CONSIDÉRANT que monsieur Michel Brault, 5910 chemin Kendall, dont la propriété est située dans la zone rurale RU-1 (lots 2 129 102 et 2 132 236), demande que la municipalité accepte de régulariser la situation de 2 bâtiments accessoires dérogatoires construits du côté sud du chemin, sa résidence étant du côté nord;

CONSIDÉRANT que le propriétaire voudrait aussi transformer l'abri ouvert sur poteaux de 14 x 32 pieds en y ajoutant des murs, une porte de garage et l'agrandir de 10 x 20 pieds;

CONSIDÉRANT que la marge de recul avant de cet abri est moindre de 6 mètres;

CONSIDÉRANT qu'une remise est implantée à moins de 1 mètre de la ligne du lot voisin;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme a donné un avis positif à la dérogation 2018-05-04-D de monsieur Michel Brault à une séance tenue le 17 juillet 2018;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure 2018-05-04-D de monsieur Michel Brault.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 22) La Grande traversée, aide financière.

Résolution 2018-09-6611

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'accorder une aide financière de 200 \$ à l'équipe de vélo de la Polyvalente Louis-St-Laurent pour le projet La Grande traversée, édition 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 23) Développement Le Boisé de Cookshire, phases III et phase IV, remboursement des frais selon l'entente.

Résolution 2018-09-6612

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu d'autoriser le remboursement de 2 363 \$, pour la phase III et la phase IV, du développement Le Boisé de Cookshire inc., selon les termes de l'entente intervenue entre les parties.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 24) Symposium sur la gestion de l'eau, participation.

Résolution 2018-09-6613

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le technicien en génie civil à participer au Symposium sur la gestion de l'eau les 10 et 11 octobre 2018 à St-Hyacinthe.

Les coûts reliés à cette formation sont assumés par la municipalité.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 25) Entreprises forestières M. Veilleux inc, demande d'autorisation à la CPTAQ, préservation de deux camps de chasse.

Résolution 2018-09-6614

CONSIDÉRANT que les Entreprises forestières M. Veilleux inc. s'adressent à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour faire reconnaître deux camps de chasse sur les lots 4 488 333 et 5 002 204;

CONSIDÉRANT l'ordonnance de la CPTAQ datée du 3 mars 2016 pour remettre ces lots en leur état antérieur, en retirant de ceux-ci les chalets, roulottes, cabanons et autres accessoires qui s'y retrouvent;

CONSIDÉRANT que le demandeur s'est conformé en partie à l'ordonnance, mais désire demander l'autorisation à la CPTAQ pour conserver deux camps de chasse faisant l'objet de l'ordonnance;

CONSIDÉRANT que les conséquences d'une autorisation sur les activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités agricoles ainsi que sur les possibilités d'utilisation agricole des lots avoisinants sont nulles;

CONSIDÉRANT que la demande, telle que présentée, est non conforme au règlement de zonage et aux mesures de contrôle intérimaire de la MRC du Haut-Saint-François;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu que le conseil municipal refuse d'appuyer la demande présentée par les Entreprises forestières M. Veilleux inc. afin d'obtenir de la CPTAQ une autorisation pour faire reconnaître deux camps de chasse sur les lots 4 488 333 et 5 002 204.

Cette résolution abroge la résolution 2018-07-6546.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 26) MRC du Haut-Saint-François, déclaration de compétence, matières résiduelles.

Résolution 2018-09-6615

CONSIDÉRANT que la MRC du Haut-Saint-François a adopté la résolution d'intention 2018-06-9087 visant l'acquisition de la compétence en gestion des matières résiduelles valorisables à la Régie VALORIS

CONSIDÉRANT que pour la Ville de Cookshire-Eaton la déclaration de compétences de la MRC du Haut-Saint-François pour la gestion des matières résiduelles n'a pas d'impact pour la municipalité;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'aviser la MRC du Haut-Saint-François que cette résolution d'intention n'a pas d'impact pour la Ville de Cookshire-Eaton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

27) Activité, « À bord du Train Startup » le 12 septembre 2018.

Résolution 2018-09-6616

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu d'autoriser le conseiller Michel Mercier à représenter la municipalité à l'activité « À bord du Train Startup » le 12 septembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**H) Autres sujets - Activités d'agglomération.**

Aucun.

**I) Propositions des membres du conseil.**

Aucune.

**J) Avis de motion.**

- 1) Règlement décrétant des travaux de prolongement du réseau d'aqueduc, d'égout et de rues, Boisé de Cookshire, phase III et phase IV, et autorisant un emprunt de 1 010 000 \$ et affectant la somme de 200 000 \$ des soldes disponibles des règlements 147-2010 et 163-2012 en vue de financer une dépense totale de 1 210 000 \$.

Résolution 2018-09-6617

Avis de motion est donné par le conseiller Michel Mercier qu'il présentera à une prochaine séance un règlement décrétant des travaux de prolongement du réseau d'aqueduc, d'égout et de rues, Boisé de Cookshire, phase III et phase IV, et autorisant un emprunt de 1 010 000 \$ et affectant la somme de 200 000 \$ des soldes disponibles des règlements 147-2010 et 163-2012 en vue de financer une dépense totale de 1 210 000 \$.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

**K) Étude et adoption de règlements.**

Aucun.

**L) Comptes du mois**

Résolution 2018-09-6618

**Compte salaires**

117 377,24 \$

**Compte général**

201801184 (I)	TELMATIK	220,18 \$
201801185 (I)	SCIES À CHAÎNE CLAUDE CARRIER INC.	84,44 \$
201801186 (I)	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	4 137,21 \$
201801187 (I)	LES ENTREPRISES DOLBEC COOKSHIRE	448,19 \$
201801188 (I)	MEUNERIE SAWYERVILLE INC.	5,75 \$



201801189 (I)	DÉPANNEUR LACHANCE	83,57 \$
201801190 (I)	CHERBOURG SANITAIRE ET EMBALLAGE	884,80 \$
201801191 (I)	FEDERATION QUEBECOISE DES	505,89 \$
201801192 (I)	PUROLATOR	5,26 \$
201801193 (I)	MUSÉE HISTORIQUE DES MINES	1 961,85 \$
201801194 (I)	PLOMBERIE COTE & FRERE INC.	2 179,67 \$
201801195 (I)	PREVIMED INC.	90,74 \$
201801196 (I)	J-F POISSON	1 469,85 \$
201801197 (I)	LA CARTOUCHERIE	1 150,89 \$
201801198 (I)	GROUPE DEZIEL INC.	770,81 \$
201801199 (I)	LES DEMARREURS ET ALTERNATEURS	401,84 \$
201801200 (I)	BOUCHARD MATÉRIAUX INC.	5 110,88 \$
201801201 (I)	CMP MAYER INC.	433,74 \$
201801202 (I)	CARREFOUR PLUS L.S.D.	2 412,05 \$
201801203 (I)	VAL ESTRIE SHERBROOKE	24,46 \$
201801204 (I)	EXCAVATION KEVIN BOUCHARD	218,45 \$
201801205 (I)	EXCAVATION PIERRE BOUCHARD INC.	304,68 \$
201801206 (I)	GROUPE CAMERON	715,84 \$
201801208 (I)	NANCY WRIGHT	113,08 \$
201801209 (I)	SERVICE D'ARBRES DE L'ESTRIE INC.	1 149,75 \$
201801210 (I)	LE GROUPE ADE ESTRIE INC.	1 974,07 \$
201801211 (I)	TARDIF DIESEL INC.	1 432,88 \$
201801212 (I)	DIST. J.M. BERGERON INC.	311,75 \$
201801213 (I)	PÉPINIÈRES AMANDA-JOE	1 293,47 \$
201801214 (I)	PITNEY WORKS	1 191,19 \$
201801215 (I)	DO-MAR ELECTRIQUE INC.	6 945,34 \$
201801216 (I)	DISTRIBUTION ROYAL NET ENR.	1 043,48 \$
201801217 (I)	GENEVIÈVE GADBOIS	158,34 \$
201801218 (I)	CLOTURES ORFORD	344,84 \$
201801219 (I)	SERRURIER HARMER	547,96 \$
201801220 (I)	CÂBLE-AXION DIGITEL INC.	693,10 \$
201801221 (I)	GENERAL TRAITEMENT D'EAU INC.	40,24 \$
201801222 (I)	GARAGE JB LAROCHE INC.	151,09 \$
201801223 (I)	MARCHÉ YVAN OUIMETTE INC.	700,00 \$
201801224 (I)	ENTREPRISE LTCA INC.	448,40 \$
201801225 (I)	LES PNEUS ROBERT BERNARD	796,17 \$
201801226 (I)	L'ENTREPOT DU TRAVAILLEUR	512,65 \$
201801227 (I)	PIÈCES D'AUTOS ANGUS	992,95 \$
201801228 (I)	RCC SHERBROOKE INC.	45,98 \$
201801229 (I)	FORTIN SECURITE MEDIC INC.	292,69 \$
201801230 (I)	COMMUNICATION PLUS	94,10 \$
201801231 (I)	CENTRE 24-JUIN - ACCES COMPETENCES	10 174,00 \$
201801232 (I)	TURBO COMMUNICATIONS	1 149,75 \$
201801233 (I)	BLANCHARD LITHO INC.	111,53 \$
201801234 (I)	TECH-NIC RESEAU CONSEIL ENR.	1 036,10 \$
201801236 (I)	CJS ELECTRIQUE INC.	416,10 \$
201801237 (I)	SUPERIEUR PROPANE INC.	262,14 \$
201801238 (I)	DIR.DE LA GESTION DU FONDS DU MERN	80,80 \$
201801239 (I)	LA TRIBUNE LTÉE	333,03 \$
201801240 (I)	PHARMACIE COOKSHIRE INC.	66,18 \$
201801241 (I)	INFORMATIQUE INPRO	287,32 \$
201801242 (I)	CENTRE LOCATION IDEALE ENR.	297,02 \$
201801243 (I)	LAVA-COM TÉLÉAVERTISSEUR	137,28 \$
201801244 (I)	REAL HUOT INC.	176,88 \$
201801245 (I)	NETREVOLUTION	503,18 \$
201801246 (I)	CENTRE DE RENOVATION G. DOYON INC.	43,40 \$
201801247 (I)	ENERGIR	19,92 \$
201801248 (I)	VALORIS - RÉGIE HSF ET SHERBROOKE	12 946,63 \$
201801249 (I)	ESPACE PISCINE	1 245,79 \$
201801250 (I)	DISTRIBUTIONS MICHEL FILLION	913,46 \$
201801251 (I)	MACPEK INC.	2 450,44 \$
201801252 (I)	LABRADOR	48,57 \$
201801253 (I)	DISTRIBUTION PRAXAIR	216,62 \$
201801254 (I)	STRONGCO	62,15 \$
201801255 (I)	MICHELIN AMERIQUE DU NORD	1 705,17 \$
201801256 (I)	TOROMONT CAT (QUÉBEC)	2 681,05 \$

201801257 (I)	THIBAUT CHEVROLET CADILLAC	1 261,54 \$
201801258 (I)	CENTRE DE L'AUTO ROTHNEY INC.	346,48 \$
201801259 (I)	PITTORESCO	574,88 \$
201801260 (I)	LINDE CANADA LIMITÉE 15687	45,83 \$
201801261 (I)	GRAVIER RAYMOND & FILS INC.	439,09 \$
201801262 (I)	MATÉRIAUX PREVOST	1 884,07 \$
201801263 (I)	LOCATION F. LAPOINTE INC.	17 832,51 \$
201801264 (I)	RESSORTS CHARLAND (SHERB.) INC.	5 512,84 \$
201801265 (I)	SLIK PERFORMANCE	788,91 \$
201801266 (I)	LES PETROLES R. TURMEL INC.	263,40 \$
201801267 (I)	FORMATION SAVIE INC.	3 483,74 \$
201801268 (I)	BOIVIN & GAUVIN	226,16 \$
201801269 (I)	WILLIAM SCULLY ITÉE/LTD.	166,22 \$
201801270 (I)	LES SERRES NEVILLE	2 148,37 \$
201801271 (I)	GSI ENVIRONNEMENT	417,58 \$
201801272 (I)	PRÉVENTION INCENDIE SAFETY FIRST	273,36 \$
201801273 (I)	NOEL NOEMIE	100,00 \$
201801274 (I)	COMTOIS CASSANDRE	100,00 \$
201801275 (I)	10298549 Canada Inc. Altitude	436,85 \$
201801276 (I)	STEVE DROUIN, MELANIE CLICHE	300,00 \$
201801277 (I)	NATHALIE MARTICOTTE	316,19 \$
201801279 (I)	LANDRY MATHIEU	95,00 \$
201801280 (I)	DANIEL-VAUGEOIS ANTOINE	127,50 \$
201801281 (I)	RIVERA GWENDOLYN	127,50 \$
201801282 (I)	CARRIER VINCENT	127,50 \$
201801283 (I)	JEAN CATHERINE	127,50 \$
201801284 (I)	GAUDETTE MARIE-EVE	238,13 \$
201801285 (I)	HAMEL AMANDA	240,00 \$
201801286 (I)	CYR MELANIE	127,50 \$
201801287 (I)	DUSSAULT KATE	85,00 \$
201801288 (I)	DESRUISSEAUX ANNIE	127,50 \$
201801289 (I)	DOSTIE CATHERINE	42,50 \$
201801290 (I)	BILODEAU STEVE	127,50 \$
201801291 (I)	MENARD NANCY	42,50 \$
201801292 (I)	DESROSIERS STÉPHANE	127,50 \$
201801293 (I)	LECLERC ERIC	172,50 \$
201801294 (I)	ROBERT YANICK	42,50 \$
201801295 (I)	MERCIER MARIE-CLAUDE	240,00 \$
201801296 (I)	RACINE CLAUDIA	127,50 \$
201801297 (I)	BLOUIN JOELLE	112,50 \$
201801298 (I)	LECLERC DAVID	238,13 \$
201801299 (I)	CARRIER MÉLISSA	127,50 \$
201801300 (I)	DUMAS LANDRY ISABEL	127,50 \$
201801301 (I)	MARCHAND PASCAL	238,13 \$
201801302 (I)	CLOUTIER MOREAU NATACHA	127,50 \$
201801303 (I)	COTE MELISSA	127,50 \$
201801304 (I)	LEMIEUX SIMON	238,13 \$
201801305 (I)	WALKER GOODSSELL ANGELICA	112,50 \$
201801306 (I)	MÉNARD KARINE	42,50 \$
201801307 (I)	MARTIN SONIA	127,50 \$
201801308 (I)	LUSSIER KATY	127,50 \$
201801309 (I)	GOYETTE PATRICK	42,50 \$
201801310 (I)	LEBRUN CATHERINE	127,50 \$
201801311 (I)	POULIN MIGUEL	200,00 \$
201801312 (I)	GAUTHIER OLIVIA	127,50 \$
201801313 (I)	CARRIER PATRICK	42,50 \$
201801314 (I)	AUDIT SOPHIE	235,13 \$
201801315 (I)	DUMAS MAXIME	115,00 \$
201801316 (I)	MADORE DAVID	127,50 \$
201801317 (I)	CÔTÉ ROBIN	238,13 \$
201801318 (I)	LEROUX PASCAL	57,50 \$
201801319 (I)	ST-ONGE DANIEL	238,13 \$
201801320 (I)	FERLAND RÉAL	238,13 \$
201801321 (I)	ROY MARYSE	238,13 \$
201801322 (I)	BELZIL FRANÇOIS	238,13 \$
201801323 (I)	CHAPDELAINE ISABELLE	127,50 \$

201801324 (I)	LAROCHELLE SIMON	238,13 \$
201801325 (I)	OUELLET NICOLAS	338,13 \$
201801326 (I)	LEBLANC CATHERINE	42,50 \$
201801327 (I)	LACROIX MARTIN	200,00 \$
201801328 (I)	MÉNARD RÉMI	85,00 \$
201801329 (I)	LABRANCHE ANDRE	127,50 \$
201801330 (I)	RICHARD SINDY	127,50 \$
201801331 (I)	BLAIS DANIEL	300,00 \$
201801332 (I)	LALIBERTÉ MICHEL	238,13 \$
201801333 (I)	HUDON GENEST	127,50 \$
201801335 (I)	POULIOT CAROLINE	238,13 \$
201801336 (I)	DESPRES CLAUDIA	127,50 \$
201801337 (I)	DODIER MARTIN	238,13 \$
201801338 (I)	MONTMINY PATRICK	127,50 \$
201801339 (I)	BRAUN JOHANNE	200,00 \$
201801340 (I)	COUTURE CHRISTIAN	85,00 \$
201801341 (I)	GAUTHIER JACQUES	238,13 \$
201801342 (I)	MATHIEU SYLVIE	238,13 \$
201801343 (I)	POULIN CAROLE	238,13 \$
201801344 (I)	BEAUREGARD CAROLINE	55,50 \$
201801345 (I)	GAGNON MICHAEL	238,13 \$
201801346 (I)	BÉDARD CYNTHIA	200,00 \$
201801347 (I)	PAQUETTE AUDREY ANNE	127,50 \$
201801348 (I)	BOILY ANGELE	127,50 \$
201801349 (I)	ST-PIERRE MÉLANIE	127,50 \$
201801350 (I)	L'HEUREUX FRANÇOIS	238,13 \$
201801351 (I)	DELAGE JOANNE C.	85,00 \$
201801352 (I)	PERREAULT CAROLE	223,13 \$
201801353 (I)	COATES-JUDGE JONATHAN	127,50 \$
201801354 (I)	PLAMONDON PHILIPPE	105,00 \$
201801355 (I)	MORIN LUCIE	15,00 \$
201801356 (I)	DEMERS MARCO	85,00 \$
201801357 (I)	NADEAU PASCAL	127,50 \$
201801358 (I)	MASSUARD MARIE	85,00 \$
201801359 (I)	GUILLETTE CATHERINE	127,50 \$
201801360 (I)	LATULIPPE KAREN	85,00 \$
201801361 (I)	ELLIS MARC	238,13 \$
201801364 (I)	ROBIDAS DANIEL	139,38 \$
201801365 (I)	SHADBOLT NATALIE	100,00 \$
201801368 (I)	GROUPE ENVIRONEX	4 087,38 \$
201801369 (I)	9211-0824 QUÉBEC INC.	13 364,69 \$
201801370 (I)	Visa Desjardins	3 151,10 \$
201801371 (I)	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	3 546,70 \$
201801372 (I)	TRANSVISION COOKSHIRE INC.	419,10 \$
201801373 (I)	TRANSVISION COOKSHIRE INC.	887,14 \$
201801374 (I)	MATÉRIAUX PREVOST	162,92 \$
201801375 (I)	MINISTÈRE DE LA JUSTICE	684,00 \$
201801376 (I)	LES SERVICES EXP INC.	1 589,53 \$
201801377 (I)	STATION SERVICE Y.P.G. INC.	661,16 \$
201801378 (I)	PÉPINIÈRES AMANDA-JOE	3 232,96 \$
201801379 (I)	CHÂTEAU POPE INC,	4 132,22 \$
201801380 (I)	Andrée Gagnon	85,25 \$
201801381 (I)	GOYETTE PATRICK	42,50 \$
201801382 (I)	FINANCIÈRE MANUVIE	11 429,82 \$
201801384 (I)	GARAGE NIELSEN ET FILS (SHELL)	1 411,58 \$
201801392 (I)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	7 075,15 \$
201801393 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	16 017,21 \$
201801395 (I)	ASSOCIATION DES TECHNICIENS EN	200,00 \$
201801396 (I)	FANY ST-LAURENT	50,00 \$
201801397 (I)	MAISON DE LA CULTURE JOHN-HENRY-	8 000,00 \$
201801398 (I)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	16 729,00 \$
201801399 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	38 996,84 \$
201801433 (I)	BÂTIRENTE	7 177,26 \$
201801434 (I)	FONDACTION	3 614,20 \$
201801435 (I)	SFL-PLACEMENT EN FIDUCIE	819,07 \$
201801436 (I)	Desjardins sécurité financière	3 200,23 \$

201801437 (I)	SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET DES	1 743,33 \$
201801438 (I)	SYNDICAT DES POMPIERS VOLONTAIRES	357,87 \$
201801439 (I)	REVENU QUÉBEC	353,29 \$

**Total : 285 096,83 \$**

**Grand total : 402 474,07 \$**

*Liste des chèques annulés*

201800771	PRODUITS CHIMIQUES CCC LTEE.	0,00 \$
201800823	PRODUITS CHIMIQUES CCC LTEE.	0,00 \$
201800834	GROUPE ULTIMA INC.	2 447,00 \$
201800836	GROUPE ULTIMA INC.	2 447,00 \$
201800838	TRANSVISION COOKSHIRE INC.	167,34 \$
201800840	CONSEIL DE LA CULTURE DE L'ESTRIE	80,00 \$
201800841	TRANSVISION COOKSHIRE INC.	167,34 \$
201800855	CONSEIL DE LA CULTURE DE L'ESTRIE	80,00 \$

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu que le directeur général / secrétaire-trésorier est autorisé à payer les comptes du mois de la Ville de Cookshire-Eaton tels que présentés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**M) Varia**

- 1) Location du 190, chemin Gendron, autorisation de signature.

Résolution 2018-09-6619

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu :

QUE le directeur général / secrétaire-trésorier est autorisé à signer, pour et au nom de la municipalité, un bail avec monsieur Stéphane Larivière pour la résidence située au 190, chemin Gendron à Johnville;

QU'à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018, le coût mensuel de location soit établi à 800 \$.

Le conseiller Michel Mercier déclare son intérêt et s'abstient de toute discussion et de vote à ce sujet.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

- 2) Tourisme Cantons-de-l'Est, cotisation octobre 2018 à septembre 2019.

Résolution 2018-09-6620

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu :

QUE le conseil autorise le paiement de 424,26 \$ pour l'adhésion de la Ville de Cookshire-Eaton à Tourisme Cantons-de-l'Est;

QUE madame Mélanie St-Pierre, directrice en développement communautaire, communications et loisirs, soit nommée pour représenter la municipalité auprès de Tourisme Cantons-de-l'Est.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**N) Période de questions.**

- 1) Un intervenant dans la salle mentionne qu'il manque un bout de trottoir sur la rue Craig Nord. Ces travaux devraient être effectués avant de demander la relocalisation du passage piétonnier. Le conseil en prend note.
- 2) Monsieur Craig McBurney s'adresse au conseil concernant les sujets suivants : l'incendie de l'entreprise Perron Palettes, le bilan financier concernant le nouveau centre communautaire de Johnville, la Brasserie 11 Comtés et la gestion de la flotte de camions. Le conseiller Marcel Charpentier et la mairesse répondent à ses questions.

**O) Levée de la séance.**

Résolution 2018-09-6621

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu que la séance soit levée. Il est 20h30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Sylvie Lapointe  
Mairesse

---

Martin Tremblay  
Directeur général / secrétaire-trésorier